

# Tenir closes les portes de la bergerie

**La traduction littéraire au prisme de l'intelligence artificielle**

ANALYSE PAR PEGGY ROLLAND

Depuis quelques mois, les initiatives de traducteurs se multiplient pour alerter et agir contre la menace croissante des outils dits d'intelligence artificielle appliqués à la traduction.

Dernière initiative en date : l'appel du collectif *En chair et en os* paru dans Libération, porté par de nombreuses voix de la littérature et du cinéma mondiaux. Peggy Rolland, secrétaire de l'ATLF, revient sur les étapes récentes de ce nouveau combat à mener par les traductrices et traducteurs.

**L**ongtemps, la traduction dite automatique n'a pas vraiment inquiété les traducteurs littéraires. Tout au plus faisait-elle l'objet de railleries condescendantes dès lors qu'il suffisait de passer n'importe quel texte dans Google Translate afin de constater à quel point le résultat était risible. La question du remplacement des traducteurs par la machine s'en est donc longtemps tenue à un scénario farfelu (et vaguement déprimant) de science-fiction. Cependant, les progrès fulgurants des technologies des dernières années, l'apparition d'outils grand public et gratuits tels que DeepL reposant sur l'analyse et la régurgitation massive de données, et plus récemment l'arrivée de ChatGPT sur le marché qui a révélé en outre la capacité des machines à s'approprier des règles syntaxiques et grammaticales, ont fait ressurgir une question lancinante : sommes-nous, traductrices et traducteurs, à terme condamnés à devenir les réviseurs d'une version d'un texte passé par la machine ?

Avec l'observatoire de la traduction automatique lancé en 2018, ATLAS s'était déjà saisi du sujet et avait entamé un cheminement sur cette question. De son côté, l'ATLF hésitait sur la manière de s'en emparer. Comment aborder le sujet de l'intelligence artificielle sans tomber dans des approches réductrices ou manichéennes ? Et, en faisant comme si de rien n'était, ne risquait-elle pas de passer à côté d'une évolution majeure du métier ?

Qui plus est, nous faisions face à une véritable inconnue qu'il nous fallait d'abord lever, à savoir l'avancée de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le monde de l'édition. Nous avions déjà ouï dire de telles pratiques pour certains textes de sciences humaines où des traducteurs se voyaient confier la révision d'un texte passé à la moulinette de DeepL, le plus souvent par son autrice ou son auteur. Nous ne pouvions cependant en mesurer l'étendue.

C'est la raison pour laquelle l'ATLF a lancé à l'automne 2022 une enquête sur la post-édition, la révision de textes passés au crible d'une machine, à laquelle ont répondu plus de 400 participantes et participants.

De cette enquête, il est ressorti quelques lignes claires : la pratique de la post-édition, certes encore minoritaire, se définit par le manque de transparence qui l'entoure, notamment de la part des commanditaires ; elle ne constitue en aucun cas un gain de temps et s'accompagne d'une perte d'intérêt pour la majorité de celles et ceux qui l'ont

éprouvée. Enfin, la pratique de la post-édition est assortie d'une moindre rémunération et s'accompagne souvent d'une perte du statut d'auteur.

Parallèlement à cet état des lieux de la pratique dans le domaine précis de la traduction littéraire, nous avons engagé un dialogue avec les autres organisations de traducteurs. L'occasion nous en a été donnée par la traditionnelle table ronde organisée par ATLAS et l'ATLF lors des Assises de novembre 2022. Il nous semblait intéressant d'interroger les praticiens de la traduction pragmatique et audiovisuelle sur les bouleversements apportés par l'intelligence artificielle dans leurs métiers, et de voir quelles réponses y avaient été apportées.

Nous voulions également apporter des premiers éléments de réflexion sur les enjeux juridiques posés par l'Intelligence artificielle en matière de droits d'auteurs. Jonathan Seror, le juriste de l'ATLF, a posé avec précision le cadre des enjeux de droit à venir.

De cette rencontre qui s'articulait parfaitement avec l'Observatoire de la traduction, se dégageait très clairement un état d'esprit commun à l'ATLF et ATLAS : un état d'esprit à la fois didactique et combattif consistant à expliquer pourquoi nos deux organisations pensent que nous nous devons collectivement de dire non à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la traduction d'édition.

C'est dans cette perspective que nos deux organisations ont créé un groupe de travail commun, réunissant au total une dizaine de membres de nos CA respectifs. Sous l'impulsion décisive de Margot Nguyen Béraud, la présidente d'ATLAS, un premier jet a vu le jour. L'objectif recherché était de présenter un texte de référence, complet et pédagogique, capable de résumer en quoi l'intelligence artificielle appliquée à la traduction non seulement allait à l'encontre de tout ce pour quoi nos associations s'engagent depuis plusieurs dizaines d'années et en quoi, sans réaction vive de notre part, elle risquait à terme de nuire à nos conditions de travail et d'accélérer notre invisibilisation.

La tribune commune ATLAS / ATLF est parue en mars 2022. Grâce à l'efficace coordination de nos chargées de communication respectives sur les réseaux, elle a bénéficié de nombreux relais et a largement circulé, apportant un éclairage bienvenu sur notre situation.

Outre la satisfaction de travailler ensemble, nous avons mesuré en quoi nous gagnions à prendre position collectivement sur ces questions. Nous qui pensions que notre texte n'intéresserait que le monde de l'édition franco-française, nous avons constaté avec plaisir, et grâce à l'entremise de Valérie Le Plouhinec au CEATL, que notre texte faisait des émules parmi les traducteurs européens.

Rapidement, les demandes de traduction nous sont parvenues : en anglais, en espagnol, en italien, en roumain... Même si les appels que nous avons formulés étaient pensés pour la France, nous avons compris que notre seule prise de position donnait l'impulsion à d'autres organisations de partager leur inquiétude et d'organiser l'action.

Suite à la parution de la tribune, notre groupe de travail a poursuivi la veille commune à ce sujet et a eu notamment l'occasion de mettre en avant notre travail auprès des sites de BFM et de France Culture.

Profitant de sa position au sein du CPE, le Conseil Permanent des Écrivains, l'ATLF a parallèlement lancé une réflexion avec les autres organisations d'auteurs auprès des pouvoirs publics. Nous sommes confiants sur l'intérêt qu'ont les éditeurs à tenir compte, le plus rapidement possible, des risques soulevés, entre autres par les traducteurs pour se défendre face à un pillage, plus ou moins en règle, du droit d'auteur. Nous pensons qu'il est encore temps pour le monde de l'édition de faire corps et de défendre la singularité de l'acte créatif en prenant une position ferme. Tous, écrivains, agents, éditeurs, traducteurs, nous devons fermement exclure le recours aux outils de transcodage linguistique – ne les qualifions surtout pas d'outils de traduction puisque nous revendiquons l'usage exclusif de ce terme. C'est une question de survie, pas uniquement à l'échelle d'une corporation, mais une question de survie culturelle dès lors que nous considérons que chaque œuvre ne peut être une répétition à l'envi d'œuvres préexistantes, mais un miracle mystérieux, inexplicable. Unique, par définition.

L'écho qu'a trouvé notre tribune commune parmi les traductrices et traducteurs européens nous a par ailleurs renforcés dans l'idée qu'il nous fallait parallèlement porter un message à l'échelle européenne, à l'heure où les instances européennes travaillent à un règlement sur l'IA.

Nous travaillons enfin étroitement avec les autres organisations d'auteurs-traducteurs que sont ATLAS et l'ATAA à une action plus dirigée vers le grand public afin de sensibiliser non seulement ceux qui travaillent autour des biens culturels mais aussi ceux qui les découvrent, de l'urgence à ne pas rester passifs face à un changement majeur de civilisation. C'est ainsi qu'est né le collectif *En chair et en os* qui a publié son manifeste à l'automne et espère multiplier les actions.

Soyons réalistes, la précarisation de notre métier dans un secteur dominé par une logique de marché libérale où un nombre croissant de traducteurs peine à se partager des textes de moins en moins nombreux, de plus en plus stéréotypés et trustés par l'anglais, n'incite guère à l'optimisme. Loin de vouloir culpabiliser les consœurs et confrères tentés par l'expérience de la post-édition, voire de l'utilisation de l'IA dans leur travail quotidien dans l'espoir de gagner du temps face à des délais de plus en plus courts et la nécessité de survivre, nous ne pouvons que les inciter à tenir un cap collectif.

Nous, traductrices et traducteurs, amoureux travailleurs acharnés de la langue, sommes sans doute les vigies du danger de l'uniformisation linguistique et de l'appauvrissement intellectuel qui guette notre pensée si nous laissons entrer le loup dans la bergerie.

Nous sommes à une croisée des chemins où nous pensons qu'en élevant collectivement nos voix, nous pouvons refuser ce qu'une poignée de sociétés nous présentent comme un progrès inexorable. Cela demande un certain esprit de résistance, mais nous n'en sommes pas dénués.

Tout reste à faire, mais notre combativité est notre meilleure arme pour nous convaincre et convaincre le reste du monde de ce que nous sommes : des gardiens de la langue et de la circulation de la pensée.

Nous comptons sur vous tous, lectrices et lecteurs de ce texte, pour nous rejoindre dans cette lutte essentielle. ♦